



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 9173

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées de lui fournir des indications sur ses projets concernant les revenus de substitution à destination des handicapés. Des rumeurs circulent quant à une éventuelle remise en cause de l'allocation adulte handicapé (AAH). Les associations et les particuliers s'alarment, et il serait bon que le Gouvernement puisse répondre rapidement à ces interrogations.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, le Gouvernement a engagé une réflexion globale sur les ressources des personnes handicapées. Le futur projet de loi s'attachera à garantir les conditions financières d'une vie autonome digne pour ces personnes. Dans ce cadre, la création d'une prestation de compensation permettrait de garantir à toute personne handicapée l'accès à l'ensemble des aides techniques ou humaines qui lui auront été reconnues nécessaires pour la compensation de son handicap, quel que soit le milieu dans lequel elle évolue ou souhaite évoluer. L'objectif de simplification des prestations existant au profit des personnes handicapées constitue également l'un des axes de la réflexion. Parallèlement aux missions d'expertise ou de réflexion qui ont permis de dresser un bilan de la situation et de disposer de propositions de réforme, une concertation a été engagée non seulement au niveau national avec l'ensemble des partenaires institutionnels, et notamment avec le comité national consultatif des personnes handicapées, mais également au plus près des personnes, dans les départements. L'ensemble de ces réflexions doit aboutir au dépôt d'un projet de loi avant la fin de l'année 2003.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9173

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** personnes handicapées

**Ministère attributaire :** personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 2002, page 5119

**Réponse publiée le :** 8 septembre 2003, page 6982